

[Voir la version en ligne](#)

Gardez les Caps

ERQUY 10 heures
Parking de la Criée

◀ 29 OCTOBRE

Balade commentée
Usine éolienne : où en est-on ?



STOP ECOCIDES

USINE EOLIENNE

en Baie de Saint-Brieuc

eoliennesbaiedsb@protonmail.com / gardezlescaps@orange.fr

Erquy, 10H samedi 29 octobre

Le « parc » éolien de Saint-Nazaire a été inauguré, politiques et médias s'auto-félicitent de cet aboutissement. Qui est dupe ? Laissons s'exprimer les citoyens concernés, et nous entendons un autre discours.

Où en sommes-nous en baie de Saint-Brieuc ?

Lors des Assises de la pêche et des produits de la mer qui se tenaient le 22 septembre 2022 à La Rochelle, Hervé Berville, secrétaire d'État à la mer, a regretté le manque de dialogue autour de la construction du parc éolien de Saint-Brieuc : « **Le parc éolien de Saint-Brieuc n'est ni fait, ni à refaire** ». Son entourage poursuit : « **Ce qui s'est passé à Saint-Brieuc n'est pas un exemple à suivre pour les futurs champs éoliens** ». [Ouest-France](#)

Néanmoins, le projet d'Iberdrola avance, soutenu par ce gouvernement comme par les précédents, et la Région Bretagne s'apprête à signer un « [accord de partenariat](#) » de 10 millions d'euros avec Iberdrola ...

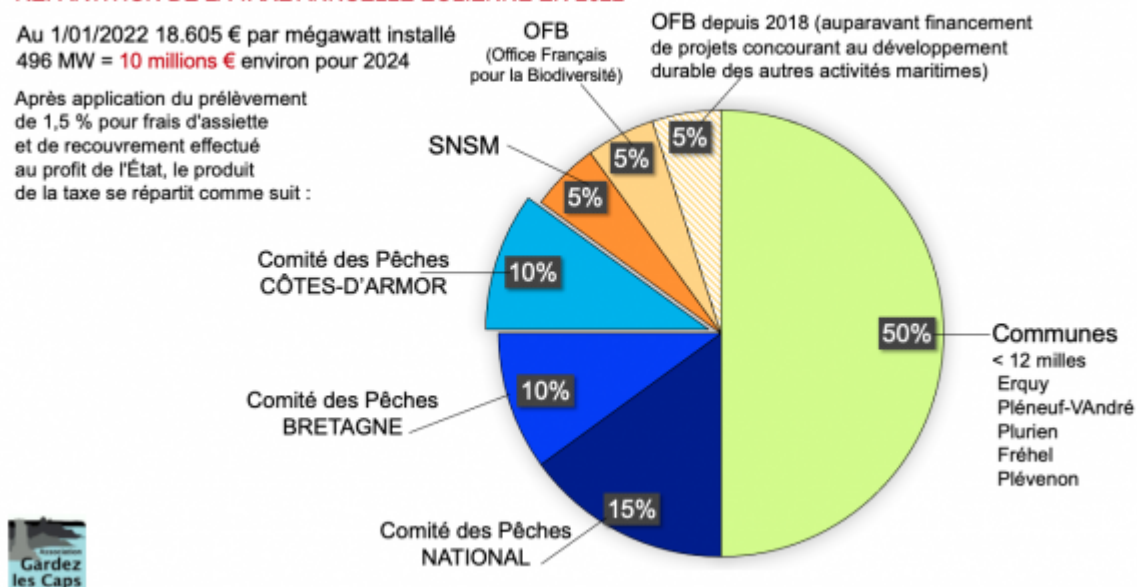
Là encore, qui est dupe ?

S'ajoute à cette sponsorship de la Région Bretagne par Iberdrola, la taxe éolienne annuelle qui sera versée par Iberdrola pendant 20 ans dès la mise en service de la centrale électrique, et dont voici la répartition.

RÉPARTITION DE LA TAXE ANNUELLE ÉOLIENNE EN 2022

Au 1/01/2022 18.605 € par mégawatt installé
496 MW = 10 millions € environ pour 2024

Après application du prélèvement de 1,5 % pour frais d'assiette et de recouvrement effectué au profit de l'État, le produit de la taxe se répartit comme suit :



S'il n'y a pas d'impact sur les écosystèmes marins, sur la ressource halieutique, sur l'économie de la pêche cotière qui en dépend, pourquoi indemniser les organes de gestion de la pêche ?! S'il n'y a pas d'atteinte au cadre de vie des riverains, aux panoramas maritimes, aux sites classés, pourquoi indemniser les communes ?!

Dans ce contexte, Gardez les Caps et le Collectif contre l'usine éolienne en Baie de Saint-Brieuc vous donnent rendez-vous sur le cap d'Erquy ce

samedi 29 octobre pour une balade commentée en face du chantier de l'usine en mer.

✓ Rendez-vous sur le parking du port, en bas de l'escalier de bois qui grimpe sur le Cap.

✓ Pensez à vous garer en amont pour ne pas gêner la 7ème édition de la « FÊTE de la COQUILLE NOUVELLE » dans l'enceinte de la Criée, fête qui marque l'ouverture de la saison de pêche, avec la participation du Bagad de Saint-Cast-le-Guildo.

✓ Si les 130 marches de l'escalier à flanc de falaise vous semblent ardues, nous vous retrouverons là-haut sur le Cap vers 10h30.

Pendant cette balade, nous ferons un état des lieux du chantier et redirons que la lutte ne s'arrête pas. Nous demandons un MORATOIRE sur l'avancée du chantier. Le mot d'ordre est simple : STOP à l'USINE ÉOLIENNE jusqu'à ce que nous ayons obtenu les résultats des enquêtes et que les recours soient jugés.

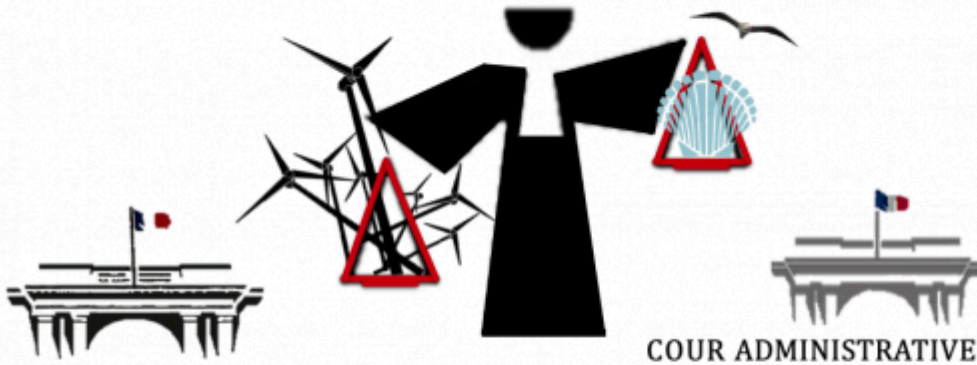
En un mot APPLIQUONS LA LOI !

Au retour, nous pourrions partager les coquilles Saint Jacques de la Fête. Les dernières coquilles ? N'oublions pas : 160 kg d'ALUMINIUM largués chaque jour dans la Baie, qui vont contaminer toute la chaîne trophique si Iberdrola continue à refuser de changer le mode de protection de la corrosion des 64 fondations "jackets".

Soyons NOMBREUX

Signifions que l'opposition ne faiblit pas !

Baie de St-Brieuc

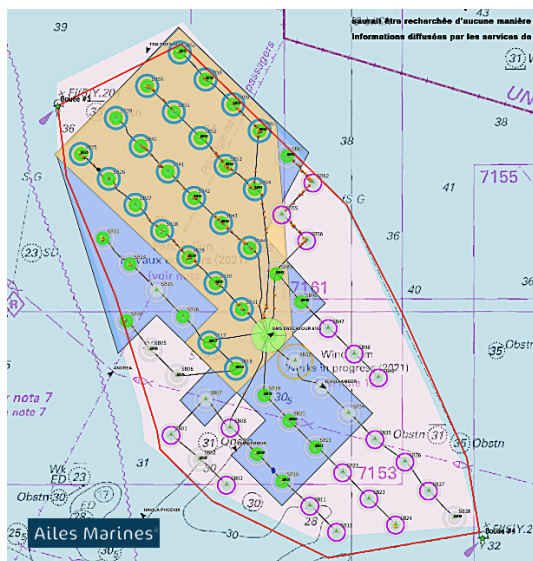


CONSEIL D'ÉTAT

COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE NANTES

NAUFRAGE DU DROIT

[Carte interactive d'Iberdrola](#) permettant de suivre l'avancée des 193 forages dans la baie



Pour suivre les travaux en temps réel, cliquez [ICI](#)

Status de l'installation de jackets (AMS, 2022)

- A installer
- Complété
- En cours

Positions suivantes pour l'installation des Jacket (AMS, 2022)



Progress de l'installation de l'OSS (AMS, 2022)

- Jacket installée
- Scellement complété
- Pont supérieur installé

Déplacement de blocs rocheux - Localisations probablement travaillées cette semaine (AMS, 2022)



Zones réglementées par l'arrêté préfectoral 2022/046 (AMS, 2022)

- Localisation de déplacement des blocs rocheux (AMS, 2022)

Sous-station électrique en mer (AMS, 2021)



Éoliennes (AMS, 2021)



Limite de la zone de concession d'Ailes Marines (AMS, 2021)



Déplacement des blocs rocheux 2021 (AMS, 2021)





CONTACT Association Gardez les Caps gardezlescaps@orange.fr

SITE internet
<http://gardezlescaps.org>



© 2022 Gardez les Caps
Siège social Mairie de Plévenon, rue du Cap, 22 240 Plévenon
Adresse postale 4 rue de la Ruaulté, 22 240 Plurien

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue